

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BRENNE**

Siège : 1, rue du Prieuré - Saint Michel en Brenne (36290)

N° : 07/23-2006

Objet: **Projet de la ligne TGV LIMOGES - PARIS**

L'an deux mil six

Le 28 septembre

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes «Cœur de Brenne», dûment convoqué, s'est réuni à 17 heures en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CAMUS, Président.

Nombre de membres en exercice : 26

Date de convocation : 20 septembre 2006

Présents : Mesdames MAROTTE, PORNET, DUBUC, Messieurs DOUADY, DUBOIS, BLANCHET A., BLANCHET M., FLEURY, CAMUS, VILLAIN, NICAUD, BOSCARINO, MASSON, COULON, POTIER, BOURBONNAIS, VALET, BOISLAIGUE, LE SAUX, FOUCRET et RENARD.

Absents excusés: Mesdames LEDOUX, NONNET, RICHARD, DE BELLEFOND, Messieurs GAUDUCHON, LOUPIAS, ALLELY, SAUVESTRE, DAUBORD, CHARTIER, PROUTEAU, DEFFONTAINES, LALANGE JF, LALANGE S, BORGEAIS

Assistaient également : Madame LEBLANC, Messieurs GAYE et MOULIN membres suppléants.

Monsieur le Président, suite au courrier du Sénateur GERBAUD et du Président PINTON informe les membres du Conseil Communautaire du projet de création d'une ligne à grande vitesse reliant Paris à Limoges.

Ce projet de liaison ferroviaire, indispensable pour l'interconnexion entre l'Indre et les grands pôles économiques européens, ne prévoit malheureusement pas de desservir notre département. Il prévoit en outre de dévier le trajet de cet axe vers l'ouest en passant par Poitiers. Ce qui laisse un fois de plus les département du « grand centre » à l'écart d'un outils de développement certain.

Le Président propose donc que le Conseil se prononce en faveur du projet d'aménagement de la ligne déjà existante Paris Limoges par le Centre en ligne à grande vitesse, ainsi que son interconnexion avec l'Europe du Nord et de l'Est.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Convaincu du rôle important qu'une ligne TGV, desservant notre département, représenterait une pièce maîtresse de l'aménagement de notre territoire,
- Se prononce en faveur d'un projet qui relierait LIMOGES à PARIS en passant par CHATEAUROUX avec son interconnexion au réseau TGV irrigant l'Europe du Nord et de l'Est.

Regu à la SOUS-PRÉFECTURE  
DU BLANC (Indre)

Le Président,

Le - 5 OCT 2006

Jean-Louis CAMUS



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme  
Certifié exécutoire  
Transmis à la sous préfecture le 04 OCT. 2006  
Publié, affiché ou notifié le